

La lettre de Dagris n° 25

Le coton africain : un coton pas comme les autres...

e coton africain dispose de nombreux atouts, peu connus du grand public qui le différencie de la plupart des autres productions. Les pays producteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre se situent, selon les années, au second ou au troisième rang des exportateurs sur le marché mondial du coton. La fibre produite est généralement appréciée pour ses caractéristiques technologiques, sa qualité et correspond à l'essentiel de la demande de la filature.

Bien qu'il soit la fibre naturelle la plus utilisée au monde, le coton, africain ou non, pâtit d'une réputation bien souvent injustifiée.

Une mauvaise image de la culture cotonnière

Une presse plus ou moins bien intentionnée, ou les promoteurs de fibres concurrentes, ont une fâcheuse tendance à diaboliser la culture du coton et à la présenter comme l'une des plus dévastatrices pour l'environnement. Elle passe pour être l'une des principales utilisatrices au monde de produits chimiques : engrais, pesticides, défoliants... Grande consommatrice d'eau, elle est accusée de l'assèchement de la mer d'Aral... Cette généralisation contient bien sûr une part de vérité, mais porte atteinte aux exploitations agricoles familiales, notamment africaines, qui pratiquent une agriculture raisonnée utilisant peu d'engrais minéraux et de pesticides et produisent un coton pluvial, récolté manuellement.



Les pratiques culturales des pays développés

Les agro-industries des pays développés pratiquent une

production cotonnière intensive dont la viabilité économique est généralement conditionnée à l'octroi de subventions.

Afin de se prémunir des risques d'infestations, quinze à vingt traitements pesticides sont pratiqués annuellement. Pour compenser, du moins partiellement, les exportations d'éléments minéraux et assurer des productivités élevées, les engrais chimiques épandus dépassent couramment 500 kg par ha. La mécanisation des façons culturales est facilitée par des applications de régulateurs de croissance. L'usage de défoliants, après l'ouverture des capsules, est indissociable de la récolte mécanique. Le « cotton picker », contrairement à la main de l'homme, ne collecte pas que la capsule de coton mais aussi les bractées, les résidus de feuilles et de brindilles. Avant l'égrenage, le passage dans des unités de nettoyage est indispensable. Cette préparation supplémentaire fragilise la fibre et double pratiquement les coûts d'égrenage.

La culture mécanisée des pays développés est fortement consommatrice de produits pétroliers et, par conséquent, émettrice de grandes quantités de CO₂. À titre d'exemple, un hectare de production en culture motorisée absorbe en moyenne plus de 100 litres de gazole par hectare et par an.

Selon les conditions climatiques, ces agro-industries productivistes pratiquent la culture totalement irriguée ou l'irrigation d'appoint. Pour un cycle cultural d'environ 140 jours, en irrigation continue, les apports nécessaires sont de l'ordre de 8500 m³/ha et permettent d'espérer des rendements moyens de 1500 kg de fibre par hectare. Dans de telles conditions, plus de 5 m³ d'eau sont nécessaires pour produire un kilo de fibre. Certes une partie des eaux d'irrigation retourne à la nappe phréatique, mais les déperditions n'en demeurent pas moins énormes. Le cas de la mer d'Aral est devenu emblématique, mais plus que la culture elle-même, le mode de culture et une irrigation excessive et mal maîtrisée sont à mettre en cause.

Les atouts du coton africain

Les modes de culture et de récolte manuelle pratiqués en Afrique placent les cotons africains parmi ceux présentant le moins de risques de nuisance pour le producteur et son environnement ainsi que pour le consommateur final. En effet, tout en maintenant des programmes d'intensification nécessaires à la compétitivité et à la durabilité de la culture, les filières cotonnières africaines proposent des itinéraires techniques qui tiennent compte des exigences écologiques et des conditions économiques difficiles des pays producteurs. Ces contraintes conduisent à une faible utilisation d'engrais chimiques et de pesticides dont les matières actives répondent aux normes fixées par l'OMS. Les consommations de carburants et les émissions de CO2 liées aux pratiques culturales sont pratiquement nulles. D'autre part, la culture cotonnière d'Afrique subsaharienne est strictement pluviale et ne fait nullement appel aux techniques d'irrigation, même d'appoint.

Ajoutées à cela la récolte manuelle, et par conséquent l'absence de défoliant, contribuent à faire du coton africain l'une des cultures les plus respectueuses de l'environnement.

Le maintien de la fertilité des sols : une condition *sine qua non*

La présence de trypanosomiase rend difficile et parfois impossible la pratique de l'élevage et de la fumure organique. Des doses minima d'engrais chimiques ont donc été préconisées pour compenser les exportations des éléments minéraux nécessaires aux cultures. Compte tenu de leur prix d'acquisition, les quantités épandues n'atteignent que rarement 200 kg/ha. Du fait des rotations et des systèmes culturaux, ces apports bénéficient non seulement à la culture du coton mais également aux productions vivrières entrant dans l'assolement.

Les labours répétés et l'usage exclusif des engrais minéraux ont tendance, à long terme, à déstructurer et à acidifier le sol. Aussi, afin de préserver la fertilité, de palier ces inconvénients majeurs, des techniques propres à l'agro-écologie et notamment les « semis sous couvert végétal » ont été testés et développés principalement sur la zone cotonnière du Nord Cameroun et dans une moindre mesure au Burkina Faso. Ces nouvelles pratiques culturales permettent non seulement de restituer puis de préserver la fertilité des sols, mais elles contribuent, d'une façon plus générale à intégrer l'agriculture familiale cotonnière dans les écosystèmes.

L'un des objectifs prioritaires de l'agro-écologie est de limiter et à terme de supprimer l'usage des produits chimiques. Il est néanmoins important de constater que les matières actives et molécules chimiques, notamment celles contenues dans les herbicides, subissent une dégradation d'autant plus rapide et intense que le milieu est vivant et la biomasse importante.

Une protection phytosanitaire raisonnée

Les conditions climatiques, le faciès et la pression parasitaires qui prévalent en Afrique subsaharienne ne permettent pas d'envisager raisonnablement une culture cotonnière sans aucun traitement. Les attaques de certains insectes, ravageurs du cotonnier, peuvent réduire, purement et simplement à néant une production. Aussi, afin de préserver la productivité et garantir un revenu minimum aux agriculteurs, une protection phytosanitaire raisonnée a été mise en place sur la base de matières actives répondant aux normes internationales et d'un nombre réduit de traitements dont la moyenne se situe aux alentours de 4,5 applications par an. Afin de

parfaire le système et de réduire davantage les quantités de pesticides, les pulvérisations, jusqu'à présent calendaires, tendent à être remplacées par des « interventions sur seuil » prenant en compte les insectes en présence, tant par leur nombre que par leur nature. Tout comme le passage au SCV (semis sous couvert végétal), cette évolution requiert un niveau de technicité élevé de la part des agriculteurs, donc des efforts de formation conséquents.

Les traitements cessent avant la déhiscence des capsules. De ce fait la fibre produite est exempte de toute trace de pesticides. Par ailleurs, la récolte manuelle agresse beaucoup moins la fibre qu'une récolte mécanique et surtout ne nécessite pas l'usage de défoliants qui, compte tenu du stade d'application, polluent la fibre. La fibre africaine proposée sur le marché est exempte de toutes traces de pesticides et autres produits chimiques.

Une nouvelle phase du projet « coton équitable », que Dagris développe en partenariat avec l'Association Max Havelaar France, s'est donné pour objectif le développement d'une composante « coton biologique », avec le concours de l'organisation privée suisse Helvetas. La mise en place d'une protection phytosanitaire respectueuse de l'environnement, de la santé humaine, n'utilisant que des produits d'origine naturelle et garantissant un niveau de productivité au moins équivalent à celui de la culture dite conventionnelle constitue certainement le principal défi du projet « coton bio équitable ».

Néanmoins, l'usage de pesticides, quels qu'ils soient, nécessite des précautions d'emploi, qui en Afrique sont, d'une façon générale, bien insuffisantes. Par ailleurs, l'essence de Neem, souvent utilisée en culture biologique, est un insecticide à large spectre. Et si elle se montre efficace contre les ravageurs du coton, elle détruit également la faune auxiliaire.

Des coûts de production malgré tout compétitifs

Malgré des conditions géographiques et économiques souvent contraignantes (enclavement, voies de communication dégradées, prix de l'énergie et des facteurs de production...) et grâce aux efforts

de gestion et de rationalisation, la fibre produite par les pays africains est, certainement, la plus économe au monde en termes de facteurs de production. Néanmoins les filières africaines peinent à rivaliser sur un marché mondial dont les cours subissent l'influence des subventions qu'accordent les pays développés à leurs producteurs. Pour la campagne en cours les subventions accordées aux quelque 25 000 producteurs de coton américains devraient avoisiner les 3 milliards de dollars. Les coûts de production, en position « coût et fret », de la fibre africaine correspondent plus ou moins au prix d'achat concédé à l'agriculteur Nord-américain avant toute transformation et coûts d'acheminement.

Par ailleurs le facteur monétaire est aujourd'hui plus pénalisant qu'il ne l'a jamais été. Les filières africaines paient l'essentiel de leurs facteurs de production en monnaies fortes, franc CFA ou euro et commercialisent leur fibre en dollar déprécié. La notion de compétitivité n'a réellement de sens que toutes choses égales par ailleurs. Aujourd'hui, les concurrents qui interviennent sur le marché du coton ne se livrent pas à un combat à armes égales.

Des variétés adaptées aux conditions agroécologiques

Depuis bientôt une vingtaine d'années, la recherche cotonnière africaine tourne au ralenti, faute de moyens. Pourtant, des améliorations variétales seraient encore bien nécessaires pour accroître la compétitivité de la fibre africaine. Néanmoins, pendant plus de trente ans, la collaboration entre le Cirad, les instituts nationaux de recherche, Dagris et les sociétés cotonnières ont permis la mise au point de variétés performantes, à hauts rendements et adaptées aux conditions écologiques et notamment aux faciès parasitaires spécifiques aux différentes régions. À titre d'illustration, la sélection de variétés dont les feuilles sont suffisamment pileuses a permis de lutter efficacement et naturellement contre les insectes « piqueurs-suceurs », limitant ainsi le recours aux traitements chimiques. L'introduction de variétés exogènes proposées par les firmes détentrices de semences génétiquement modifiées pose d'ailleurs

un problème délicat. Ces variétés produisent des cotonniers généralement glabres et le gène « Bt » est totalement inefficace contre les insectes piqueurs.

La classification : une étape vers la labellisation

Le marché international du coton est régi par des règles strictes répondant essentiellement aux standards de qualité, donc de vente, élaborées pour la commercialisation de cotons américains. Des correspondances sont, bien entendu, possibles entre les types de vente américains et africains. Néanmoins, comme bien d'autres produits agricoles, les caractéristiques technologiques et la qualité d'un coton sont l'expression d'un terroir, des spécificités variétales et des pratiques culturales. Aussi, afin de mieux caractériser leurs produits, les filières cotonnières africaines ont été amenées à créer et à définir des standards spécifiques aux cotons produits en Afrique de l'Ouest et du Centre, avec un souci de régionalisation de ces classes de qualité par pays. Les dénominations aujourd'hui employées pour les types de vente (Juli, Sigal, Kaba, Manbo, etc.) correspondent en quelque sorte à des « appellations d'origine contrôlées » et peuvent permettre aux filières de faire valoir les spécificités de leurs produits.

Vers une politique de qualité

La plupart des cotons africains bénéficient d'une bonne réputation et font l'objet de ventes dans les gammes de qualité « moyennes supérieures ». Conscientes de la nécessaire évolution de la qualité, pour renforcer cette réputation et mettre sur le marché des produits tendant vers le haut de gamme, les sociétés cotonnières et les organisations de producteurs mettent en œuvre des stratégies pour améliorer non seulement la qualité de leurs produits mais également celle des services et du respect des conditions contractuelles. Le projet de « coton équitable » mis en œuvre depuis 2003 au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali et au Sénégal, a été un facteur considérable d'amélioration de la qualité et de responsabilisation des producteurs. Avec ce projet, l'agriculteur, voire l'ensemble des acteurs de la filière se sont intéressés davantage au devenir de la production. Le projet a permis d'établir un lien entre le producteur et le consommateur final. Aujourd'hui, le paysan est devenu soucieux de la qualité et souhaite que le tee-shirt, la chaussette ou le drap fabriqué avec son coton soit beau et satisfasse le client.

Certaines filières, comme celle du Sénégal, se sont d'ores et déjà engagées sur la voie de la certification internationale et répondent aux exigences de la norme ISO 9001.

Le coton : produit du monde rural africain

Pour faire face à la rudesse du marché, à ses exigences de plus en plus contraignantes et à un contexte particulièrement difficile, les filières cotonnières africaines ont su se structurer en véritables organisations professionnelles à l'échelle de chacun des pays mais également au niveau supranational. L'Association cotonnière africaine (ACA), qui regroupe les sociétés cotonnières d'une quinzaine de pays et l'Association des producteurs de coton africains (APROCA) qui représente les « cotonculteurs » des principaux pays d'Afrique subsaharienne œuvrent aujourd'hui main dans la main pour la défense et la promotion du coton africain.

L'ouvrage d'Érik Orsenna, « Voyage aux pays du coton », ainsi que les films de Joël Calmettes et de Jean-Michel Rodrigo, ont sensibilisé l'opinion publique sur les conditions du paysannat africain et sur le rôle essentiel du coton dans les économies des pays d'Afrique subsaharienne. Ces réalisations ont contribué à donner une image plus juste du coton africain et à éloigner les idées préconçues. Des efforts de communication sont en effet bien nécessaires pour faire connaître à un plus large public de consommateurs le rôle socioéconomique des filières cotonnières dans les économies africaines et surtout l'impact sur le développement des populations rurales. Le coton africain doit se départir du cliché d'une culture « asservissante » au profit d'une vision plus positive, plus réelle et plus noble, celle d'une activité agricole respectueuse de l'environnement et permettant à une population rurale de vivre dans la dignité et de se développer.